

LE MOT DU MAIRE

Composition du
Conseil Municipal

Maire :

Marc MANGOT

Adjoints :

Daniel DOMAGALA,
Carole LEVANT,
Cédric CONDY,
Simone CROUZEIX

Conseillers :

Pascale CHAPPOT,
Bruno BORDAS,
Jean-Pierre BERGER,
Sandrine PELLETIER,
Gilles LALLIS,
Sophie ACHARD,
Yannick ERAGNE,
Catherine DUFAUD,
Éric ACHARD.

Cette publication me donne l'occasion de vous présenter pour la nouvelle année tous mes vœux de bonheur et de santé. Malgré les effets de la crise financière qui a touché l'ensemble de notre économie et la baisse des dotations de l'Etat, notre commune a poursuivi son programme d'investissement avec notamment la rénovation d'un bâtiment de l'école primaire en garderie et accueil périscolaire pour que nos enfants soient accueillis dans des conditions optimales. L'accessibilité de nos bâtiments aux personnes à mobilité réduite a été mise en place courant 2016. En 2017, nous poursuivons l'objectif que nous nous sommes fixés à savoir doter la commune d'équipements répondant aux besoins de la population. La Communauté de Communes Sioulet-Chavanon est arrivée à un moment cardinal de son histoire, puisqu'à compter du 1er Janvier 2017 elle va fusionner avec deux autres territoires : la Communauté de Communes de Haute Combraille et la Communauté de Communes de Pontgibaud Sioule et Volcans. La nouvelle Communauté de Communes sera pourvue de compétences qu'elle devra exercer sur l'ensemble du territoire.

En 2017 se dérouleront des élections nationales très importantes : élections présidentielles et législatives. Je tiens à remercier chaleureusement toutes les personnes qui oeuvrent pour la vie locale. Je vous encourage à continuer vos actions pour le plaisir de tous. Le conseil municipal et moi-même saurons prendre les décisions qui s'imposent pour continuer à défendre avec sérieux et attention les intérêts de la commune. Je forme des vœux pour que l'année 2017 vous apporte, à vous ainsi qu'à vos proches, la joie, la réussite et la santé. Je vous donne rendez-vous le Samedi 7 Janvier 2017 à la salle socio-culturelle pour la cérémonie des vœux. Le conseil municipal et moi-même seront honorés de vous accueillir - comme à l'accoutumée - très nombreux.

Bien cordialement Le Maire : Marc MANGOT



Bulletin municipal

Directeur de la publication :

Marc MANGOT

Rédaction: Commission communication

Imprimé par nos soins

Remerciements à toutes les personnes qui ont contribué à la rédaction de ce bulletin. Les articles rédigés dans le bulletin municipal sont le fruit d'un travail collectif des élus et des services, leur choix est de ne pas signer personnellement leur contribution.

BILAN

2014 - 2016

Nous avons lors de la campagne pour les élections municipales de 2014 proposé la mise en place d'une station-service sur la commune ainsi que d'un distributeur automatique de billets. Après consultation auprès d'autres communes et de banques, il s'avère que l'installation d'une station-service nécessiterait aux environs de 200 000 € et un montant de 70 000 € pour un distributeur.

Nous sommes conscients que de telles sommes pourraient impacter gravement le budget communal s'il n'y a pas une volonté affirmée de l'ensemble de la population pour utiliser de tels équipements (volume de carburant retiré aux pompes communales et nombre de retraits effectués au distributeur). Le contexte local ne se prête pas aujourd'hui à de telles réalisations, c'est bien dommageable pour notre localité.

Nous avons déjà de lourds travaux de voirie et d'entretien des infrastructures existantes à assumer ainsi que la mise aux normes imposée – à juste titre - par l'État, pour l'accessibilité des personnes en situation de handicap. Compte tenu des carences de sécurité constatées dans l'entretien des bâtiments ces dernières années et relevées par la commission de sécurité départementale (en particulier à l'école), nous avons missionné un bureau de contrôle pour vérifier les sites importants recevant du public.

Le dernier rapport mentionne pour l'école primaire : « Câblage vétuste n'assurant plus la sécurité des personnes et la prévention des incendies », il s'agit de l'armoire électrique desservant l'école primaire et la cantine !

Nous ne sommes pas irresponsables comme certains le disent, et préférons donc concentrer notre action sur des chantiers prioritaires. Vous comprendrez donc que nous favoriserons à l'avenir des projets pouvant dynamiser l'emploi local tout en ayant une gestion stricte du budget de la commune et assurer avant toute chose, la sécurité de nos concitoyens et de leurs enfants.

Les principales réalisations et actions de ces derniers mois:

l'opération COCON : **Travaux d'isolation** des combles de l'école primaire, de la mairie, et de la maison Mabrut - **réaménagement d'un appartement** d'environ 90 m du 1er étage au dessus de la boulangerie **Travaux mairie:** l'accueil des personnes handicapées, notamment en fauteuil roulant est assuré. Les sanitaires obsolètes ont été remplacés et sont accessibles au public. Le bâtiment est mis à niveau : accueil, et ensemble du 1er étage, toiture, charpente, électricité sous-sol. Un rattrapage de la situation concernant la **remise en état urgente des bâtiments** est commencé dès 2015: (cantine école primaire, accueil musée école rurale, réfection appartements pour location) et le **remplacement d'équipements** indispensables (véhicule utilitaire, fours, friteuse, lave vaisselle etc ...). Les engagements de la précédente municipalité ont été poursuivis :aménagement bureau de l'office de tourisme, création piste forestière, construction du terrain multisport, éclairage du stade. **Nos actions ont porté leurs fruits :** la permanence des soins avec **la présence d'un médecin** est une réalité, les **services de PMI** seront conservés sur la commune dans les locaux nouvellement aménagés et sécurisés de l'ancien collège. La liste n'est pas exhaustive, nous aurons l'occasion d'y revenir prochainement.

En Bref, dernières nouvelles

Le « **Centre d'Action Sociale des Gannes** » va déménager au courant du 1er trimestre 2017 et va pouvoir s'installer dans des locaux réhabilités et mutualisés à l'école de Messeix. La PMI et son équipe pluridisciplinaire composées d'un Médecin, une Puéricultrice, deux Assistantes sociales, une Conseillère en économie sociale et familiale se partageront les locaux. Plus de renseignements sur le planning des futures consultations au 04.73.77.35.87. Le point Rami se situe également à

l'école de Messeix. La PMI, service public offert à tous les parents, propose des actions d'éducation à la santé en faveur des enfants de - 6 ans. Le service de PMI assure l'agrément et le suivi des structures d'accueil du jeune enfant et des assistantes maternelles.

Honneur à Michel ALLEGRE, fait Chevalier de l'ordre national du Mérite des anciens combattants et de la résistance.

locaux petite enfance

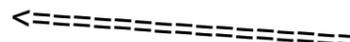
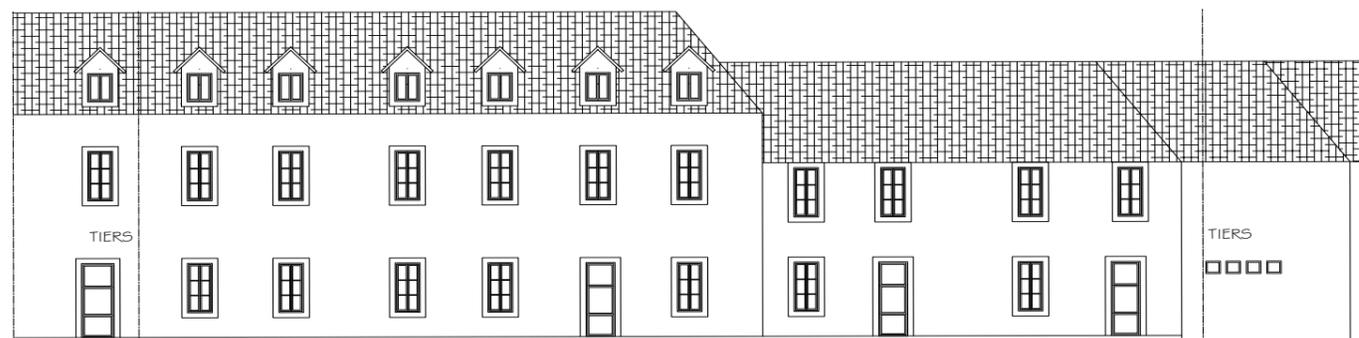


FACADE NORD: création de 4 accès indépendants de l'école primaire.

L'accès indépendant des locaux petite enfance: garderie, RAMi, PMI, périscolaire est ainsi assuré et les sorties de secours sont adaptées aux activités. De même les salles de stockage et les appartements de l'ancien collège sont accessibles depuis l'extérieur. Un cheminement a été réalisé tout au long du bâtiment pour permettre la circulation des personnes.



La chaussée et les abords de l'école primaire permettent un accès sécurisé sans attroupe-ment devant le portail: stationnements de part et d'autre de la chaussée, passage piéton, place handicapée. Les mesures Vigirate ont conduit à la mise en place d'un interphone pour l'accès à l'école primaire.



Réhabilitation et mise en sécurité



Les enfants bénéficient enfin de locaux sécurisés.

Cette action prioritaire a été rendue possible par la volonté de l'équipe municipale de rétablir le niveau de sécurité indispensable aux activités garderie, périscolaires, relais assistante maternelle et bientôt PMI.

Ces travaux réalisés en marche forcée pendant les vacances scolaires estivales mettent fin aux graves négligences constatées sur ce site.

Côté pratique : accès dédié au personnel: création d'un bloc sanitaire et de douches, en dehors de l'espace restauration, mais à proximité du réfectoire => respect des règles d'hygiène et confort d'usage pour les enfants et les agents.



POLYVALENCE des locaux

La configuration des surfaces aménagées a permis avec le bloc central, la création de sanitaires et de bureaux offrant la possibilité d'accueillir les services PMI, et RAMi tout en assurant les services garderie et activités périscolaires.



Suite à la visite de la commission d'arrondissement de sécurité du 6/7/2015, dans son rapport celle ci nous demande de déposer un dossier de régularisation pour l'aménagement de locaux du collège utilisés et aménagés sans autorisation de la commission de sécurité (périscolaire, logement chas-seurs (au 1er étage), garderie . Au vu de ce rapport, des travaux rapides s'imposaient qui devaient être réalisés sans perturber le déroulement scolaire.

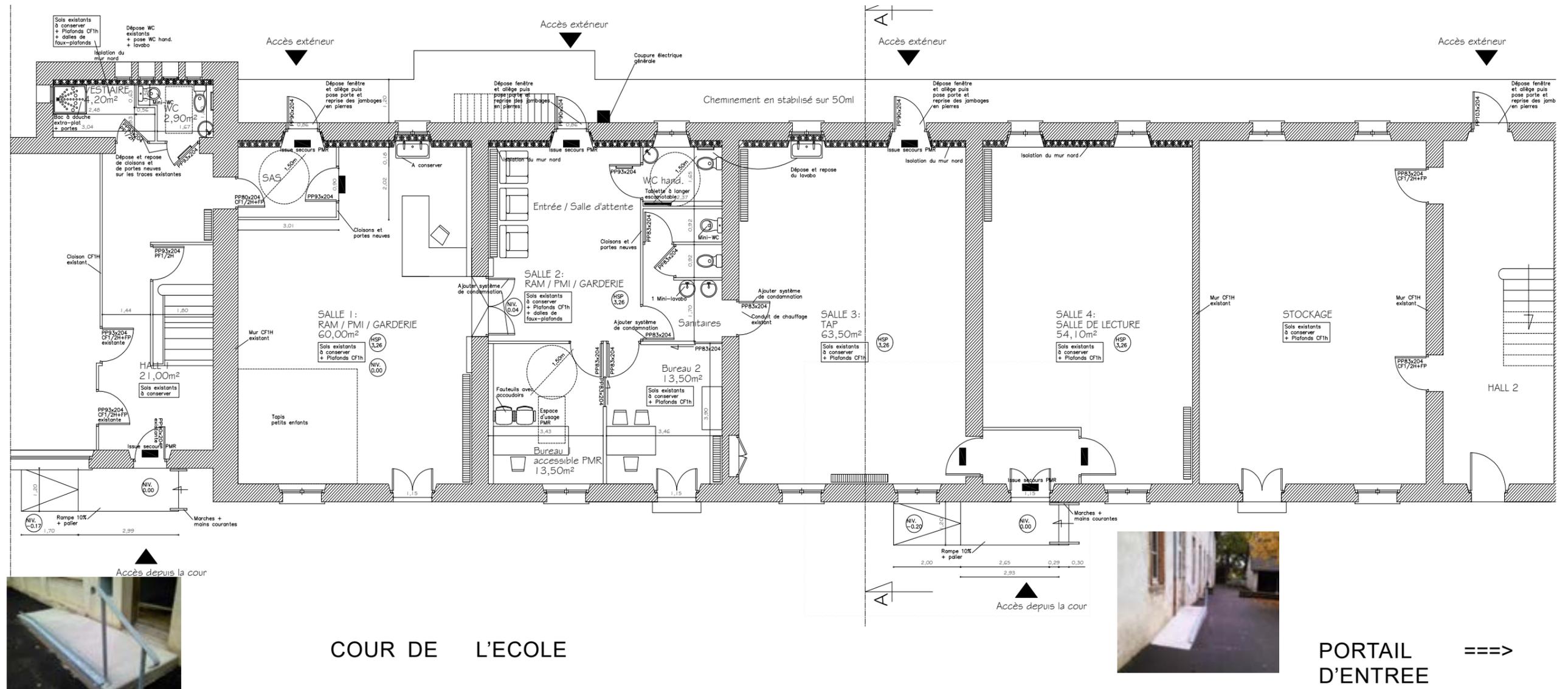


Le projet initial, d'un montant de 109.000 € HT comprenait : la réfection d'une salle, la création de deux bureaux et de l'accueil, la création de toilettes, de points d'eau, la re-prise de peinture des deux salles restantes. A la suite de la présentation de ce dossier au SDIS, nous nous sommes vus contraints de procéder à l'installation de plafonds coupe-feu, de portes coupe-feu et par conséquent à la réfection complète des peintures. Ces travaux avaient été chiffrés et mis en option lors de la passation du marché. Par ailleurs, nous avons eu l'obligation de faire un branchement électrique indépendant de la partie école afin que cette partie de l'établissement puisse obtenir un reclassement. Ce supplé-ment de travaux nous a conduit à un montant total de 162 355,01€ pour lequel la base du calcul des subventions du Conseil Départemental a été réévaluée suite à notre demande et à celle des conseillers départementaux.

Cette base est de 141 663 € HT. Conscient que ce chiffrage dépasse notre projet initial, il va sans dire que d'une part, nous y avons été contraints et que par ailleurs, la sécurité de nos enfants n'a pas de prix !

Cette base est de 141 663 € HT.

Conscient que ce chiffrage dépasse notre projet initial, il va sans dire que d'une part, nous y avons été contraints et que par ailleurs, la sécurité de nos enfants n'a pas de prix !



Agenda D'Accessibilité Programmée : ADAP



Ci dessus: mairie, église, mille club, cimetière, Salle Polyvalente, musée école et médiathèque. Le calendrier d'exécution des travaux nécessaire s'échelonne sur 5 ans. Cette année l'accessibilité des bâtiments et la réalisation de places handicapées ont été prioritaires. Tout un ensemble de travaux sont encore nécessaires: conformité des sanitaires, escaliers (nez de marches antidérapantes, première et dernière marches contrastées), main courante etc ... de façon à ce que tous nos établissements soient accessibles aux personnes en situation de handicap. Réalisations non photographiées: places handicapées salle de Bialon, terrain de foot, Minérail, école

TRAVAUX de VOIRIE : réalisations 2016

Ci dessous les principales voies rénovées dans ce programme, budget 156 967,40 € HT.



en haut: le lotissement du BOUEIX. Le traitement des eaux pluviales de cette partie du lotissement non prise en compte ou insuffisamment dans les aménagements précédents a été solutionné. Les riverains ne sont plus inondés ! Le village de Serroux, après la réalisation de l'assainissement collectif enfin réalisé, la chaussée a été reprise en intégralité. Les réseaux «secs», éclairage, téléphone sont aussi enfouis. Le traitement des eaux pluviales et le raccordement des habitations au réseau d'assainissement ont également été pris en compte.

A Bogros: les problèmes d'inondation sont réglés, à Fontgrenier la desserte est terminée.



L'entretien des réseaux de la commune nécessite des travaux de plus en plus importants. Pour exemple les travaux d'assainissement réalisés dans le Bourg Place de L'Eglise ont nécessité un budget de 15 500 € - Les désordres pour les particuliers existaient depuis plusieurs années mais n'avaient jamais été pris en compte.

Le débouchage des réseaux eaux usées à Bogros et aux Gannes requiert des interventions de plus en plus fréquentes.

Sur la commune a été réalisée une tranche de renforcement du réseau de distribution d'électricité entre le poste de transformation de la mine et celui de Bogros, en passant par la maison des associations. Ces travaux sont à l'initiative de Enedis, anciennement ERDF. L'allée des chênes rouges, bien appréciée des promeneurs, a maintenant bien meilleure allure!



Citons également l'ensemble de travaux nécessaires au changement des conduites d'eau potable entre le château d'eau du cimetière et la sortie du bourg en direction de l'école primaire qui ont entraîné des déviations de circulation. Les bouches d'incendies ont été remplacées (budget communal). La réfection de la chaussée est à la charge du département - prévision 2017.



CENTRE FILIERIS

2 infirmiers en poste depuis juin 2016 sont à votre service: M. Sylvain RAYNAUD (06 40 95 26 82) et M. François AGAY (06 35 11 62 30). déplacements à domicile sur Rdv.

Le Docteur BRUEZ vous reçoit sur rendez-vous (04 73 21 19 20) du lundi au vendredi 9h-12h / 16h15-18h30 + un samedi sur deux.

ASSOCIATIONS: FAITES CONNAÎTRE VOS EVENEMENTS !

Faire connaître ou rappeler l'animation, la fête, le spectacle que vous organisez, c'est important L'Office de Tourisme des Combrailles(OTC) et la mairie de Messeix , vous le proposent.

SITE INTERNET de la commune:

<https://www.messeix.fr/>

En devenant contributeur vous participez à l'enrichissement du site. Publiez vos contributions sous forme d'articles et d'actualités. Annoncez dans l'agenda des événements qui concernent notre commune.

Ci contre: formation des contributeurs animée par Francis ALLORY. N'hésitez pas, prenez contact à partir du site, nous vous guiderons dans votre démarche.



L'OTC des Combrailles vous informe:

Organisateurs, nous relayons vos animations auprès des prestataires, des collectivités, des associations et des estivants des Combrailles.

Nous informons aussi la presse : La Montagne ou France Bleu pays d'Auvergne, le Semeur... N'oubliez de nous transmettre les dates, lieux, heures et affiches de vos animations. Valérie attend vos informations !

valerie.leysene@tourisme-combrailles.fr

Chantiers d'insertion : La municipalité remercie les chantiers d'insertion pour leurs prestations sur la commune de Messeix. Ci dessous, la situation avant intervention abords du skate park , réouverture d'un chemin à Bialon.



JANVIER 2017

Samedi 7 janvier à 18h 30/Vœux de la Municipalité / Salle Socioculturelle

MARS 2017

Samedi 4 mars /Loto des amis d'hier et d'aujourd'hui/Salle du mil club

Jeudi 23 mars/Concours inter club de belote/les amis d'hier et d'aujourd'hui

Samedi 25 mars/ Repas de l'amicale laïque / Salle socioculturelle

AVRIL 2017

Samedi 15 avril/ Repas dansant/ Association des commerçants/Salle socioculturelle

Samedi 22 avril à 20h 30 /Atelier Théâtre/ Salle socioculturelle

Dimanche 23 avril à 14h /Atelier Théâtre/Salle socioculturelle

Dimanche 30 avril à 12h/Coq au vin/Les amis d'hier et d'aujourd'hui/Salle socio.

MAI 2017

Mercredi 3 mai de 16h à 19h /don du sang/ Salle socioculturelle

Samedi 6 mai /Festi -Fête/Salle socioculturelle

Samedi 20 mai à 20h 30 /Atelier Théâtre/Salle socioculturelle

Dimanche 21 mai à 14h /Atelier Théâtre/ Salle socioculturelle

JUIN 2017

du 14 au 18 juin /Randonnée du Sancy/Salle socioculturelle

Samedi 24 juin/Feu de la Saint Jean à **SAVENNES**

Dimanche 25 juin/kermesse de l'école

Dimanche 25 juin/Marche pour tous/les Guibolles en folie

Vendredi 30 juin/Feu de la Saint Jean à Messeix

JUILLET 2017

Samedi 1^{er} et Dimanche 2/ Fête de Messeix /Feu d'artifice dimanche soir

Samedi 1^{er} juillet/ Concours de pétanque/ Foot de Messeix

Jeudi 13 juillet / Jeudi rails au Musée de la Mine

Vendredi 14 juillet/kermesse des Amis d'hier et d'aujourd'hui/ ancienne Caserne

Samedi 22 juillet / méchoui des pompiers/ Salle socioculturelle

Dimanche 23 juillet/Vide-grenier + marché artisanal /allée des chênes rouges les Gannes /Les Guibolles en folie

Jeudi 27 juillet/ Jeudi rails au Musée de la Mine

Dimanche 30 juillet/Randonnée à **SAVENNES**

AOÛT 2017

Samedi 5 et Dimanche 6 août /exposition de l'Association des commerçants/Salle socioculturelle

Samedi 6 août / Fête du Musée de l'école/ Musée de l'école à Bogros

Jeudi 10 août/ Jeudi rails / Musée de la Mine

Samedi 12 août /Repas du Comité de Jumelage/Salle socioculturelle

Jeudi 24 août/ Jeudi rails/Musée de la Mine

Samedi 26 août /Concours de pétanque/Société de pétanque

SEPTEMBRE 2017

Samedi 2 septembre/ Randonnée à **SAVENNES**

Samedi 16 et Dimanche 17 septembre/ Fête du champignon/ Salle socioculturelle

Dimanche 24 septembre /Thé dansant/Les amis d'hier et d'aujourd'hui/Salle socioculturelle

OCTOBRE 2017

Samedi 7 octobre/Concours belote/Pompiers/Salle de Bialon

Samedi 7 octobre/Loto à **SAVENNES**

Samedi 14 octobre/Brocante des amis d'hier et d'aujourd'hui/Salle du mil club

Samedi 21 octobre à 20h 30 /Atelier Théâtre/Salle socioculturelle

Dimanche 22 octobre à 14h / Atelier Théâtre/ Salle socioculturelle

Dimanche 29 octobre /Fête de Halloween/ Festi -fête/Salle socioculturelle

NOVEMBRE 2017

Samedi 11 novembre /repas/Festi fête/Salle socioculturelle

Samedi 18 et Dimanche 19 novembre/ Potée / Parti socialiste/Salle socioculturelle

Samedi 18 novembre/Concours de belote/Les amis d'hier et d'aujourd'hui/Salle du mil club

Dimanche 26 novembre/Loto de l'amicale laïque/Salle socioculturelle

DECEMBRE 2017

Samedi 2 décembre/ Concours de belote à **SAVENNES**

Lundi 4 décembre/ Repas de la Ste Barbe/Les amis d'hier et d'aujourd'hui

Vendredi et Samedi 15 et 16 décembre/Marché de Noël/ Association des Commerçants/Salle socioculturelle

Vendredi 29 décembre de 16h à 19h /don du sang/Salle socioculturelle

Informations communiquées le 6/12/2016 et susceptibles d'évoluer en cours d'année. Se renseigner auprès des organisateurs

Mr le Maire et ses conseillers vous invitent aux vœux de la municipalité **Samedi 7 janvier 2017 à la salle socio-culturelle à 18H30.**

Nous ferons connaissance avec les familles nouvellement installées sur la commune et rencontrerons les nouveaux nés de l'année avec leurs parents. Ce moment de partage s'adresse à toute la population et aux associations.



FELICITATION A NOS AÎNES:

Ci dessous , de gauche à droite
Mr Michel ALLEGRE, Mme et Mr Gérard VERTUOL,



Mme Odette JUILLARD, Mme Marie Madeleine JABY

Cette année, le repas des Aînés aura lieu le 10 Septembre 2017 à la salle socio-culturelle .

Pour nos amies les bêtes :

Il est demandé aux propriétaires d'animaux de les rendre identifiables, par le port d'un collier mentionnant le numéro de téléphone du maître. Début janvier 2017 une convention fourrière sera mise en place ; les animaux perdus feront l'objet d'une prise en charge ; une procédure explicative sera affichée en mairie. De même il est demandé aux propriétaires de chiens, de prendre toutes les mesures propres à éviter une gêne pour le voisinage, y compris par l'usage de dispositif dissuadant les animaux de faire du bruit de manière répétée et intempestive. Il est également rappelé que les personnes ne doivent pas laisser leur chien divaguer avec le risque de morsure aux personnes et aux autres animaux. Il en va du bien-être de tous !

Le jour de marché est désormais fixé le samedi, pour information un marchand de fruits et légumes est présent tous les samedis matins sur la place du monument aux morts à Messeix.

Concernant le point d'apport volontaire : Un arrêté municipal en date du 14 septembre 2016 rappelle le règlement du **tri sélectif**.

Tous responsables de nos déchets !

Là encore, tant pour les bennes jaunes mises en place récemment que pour le Point d'apport volontaire, seulement quelques individus persistent à ne pas respecter les règles mises en place par le SMCTOM et de ce fait font payer à toute la collectivité les conséquences de leur incivisme (le coût d'une benne refusée faute d'avoir été triée coûte 130 € à la collectivité...en plus du coût normal)

Taillage des haies : Comme nous l'avons mentionné à diverses reprises, les haies ne doivent pas déborder sur les trottoirs afin de ne pas gêner les promeneurs et la vision des automobilistes ; en effet les haies doivent être contenues à l'intérieur des limites de chaque propriété.

La situation dans ce domaine s'est déjà bien améliorée , continuons comme cela pour le bien être et la sécurité de tous.



Comme vous le savez dans le cadre du nouveau Schéma Départemental de Coopération Intercommunale, les Communautés de Communes de Pontgibaud Sioule et Volcans, Haute-Combraille et Sioulet-Chavanon sont amenées à fusionner afin de ne représenter qu'une seule entité au 1er janvier 2017. Nom retenu : **CHAVANON COMBRAILLES et VOLCANS**, siège PONTAUMUR

LES MEMBRES DU COMITÉ DE PILOTAGE ONT SOUHAITÉ QUE L'ENSEMBLE DES COMPÉTENCES EXERCÉES SUR LES TROIS COMMUNAUTÉS DE COMMUNES EXISTANTES SOIENT REPRIS PAR LA FUTURE INTERCOMMUNALITÉ AFIN DE NE PAS METTRE EN DIFFICULTÉ CERTAINES COMMUNES SUITE À UN RETOUR DE COMPÉTENCES.

La Commune de Messeix est concernée par 2 compétences précises :

- La **compétence Médiathèque** qui aujourd'hui est exercée par la Communauté de Communes de Pontgibaud Sioule et Volcans pour la création et la gestion de la médiathèque de Pontgibaud et a repris intégralement l'agent chargé de la bibliothèque. La commune de Messeix possède actuellement le bâtiment intégrant la médiathèque, tête de réseau de Sioulet-Chavanon. La Commission en charge de ces questions propose que la future Communauté de communes assume les charges inhérentes aux bâtiments « têtes de réseau » et que les agents « bibliothécaires » soient transférés à la Communauté de communes.

- La **compétence Santé** est exercée par les actuelles Communautés de Communes de Haute Combraille et Pontgibaud Sioule et Volcans . Notre commune participe financièrement, via une subvention, au fonctionnement du centre de santé Filieris implanté aux Gannes.

- Un **3ème cas** concerne la Commune de Messeix, il s'agit du **SIVU du Béal des Roziers**.

Dans le schéma territorial de Coopération Intercommunale, la Préfecture prévoyait la dissolution du SIVU. A l'heure actuelle, la Préfecture n'a pas engagé cette dissolution. Par contre, la loi précise bien que tous les Syndicats dont le périmètre est totalement inclus dans une Communauté de Communes, devront être à terme transférés aux Communautés de Communes.

Il faut voir ces fusions qui nous sont imposées comme une chance pour nos territoires, ce qui nous permettra d'**avoir des moyens autres que ceux que nous pouvions avoir jusqu'à présent**.

Les communes mariées ne sont pas très riches, mais les 3 Collectivités qui fusionnent ont chacune leurs caractéristiques. Sioulet-Chavanon est plus en avance sur la partie sociale et insertion. Haute-Combraille a fait aboutir un système dans le domaine de la santé. Pontgibaud est très compétent d'un point de vue économique.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, donne un accord de principe pour ces trois transferts de compétences, sous réserve des conséquences des attributions de compensation sur le budget de la Commune.

SOCIAL - EMPLOI

La Mission locale « antenne Clermont Montagne » assure une permanence à la MAIRIE DE MESSEIX, les 1er et 3ème lundis du mois de 14 h à 17 h et ce uniquement sur rendez-vous : Contact Karine Brugière au 06 80 05 99 44 et Chloé Mallet au 07 79 49 64 34.

La mission locale est là pour accompagner les jeunes de 16 à 25 ans ; relation avec le service social, relation avec Pole Emploi, relation avec le Relais saisonnier, relation avec les entreprises, aide à la mobilité, aide pour trouver les fonds pour une

formation, un emploi. Conduire les jeunes vers l'autonomie sociale et professionnelle.

RESTOS DU COEUR .Situés avenue de la Gare à Bourg-Lastic, ils sont ouverts au public le jeudi de 14 à 17h. Différentes aides peuvent vous être apportées tant sur le plan alimentaire, qu'administratif (possibilité de microcrédit pour les personnes en état de situation de précarité). Une équipe chaleureuse et conviviale vous y attend.

